

## **COMMUNIQUÉ SPÉCIAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

1. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Amérique latine et de la Caraïbe, réunis à Caracas, République Bolivarienne du Venezuela, le 3 décembre 2011, dans le cadre du Sommet de la Communauté d'Etats de l'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), dans le cadre du Sommet de l'Amérique latine et de la Caraïbe, se félicitent des progrès réalisés par les autorités compétentes dans le domaine social des pays en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> Réunion ministérielle d'Amérique latine et de la Caraïbe sur le Développement social et l'éradication de la faim et de la pauvreté, et :
2. Réaffirment les principes et les mandats sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, compris dans les Déclarations présidentielles de Salvador de Bahia et Cancun, ainsi que le Plan d'action de Montego Bay; ils manifestent leur ferme volonté de promouvoir dans la région une politique d'alimentation et de nutrition étayée par les processus d'unité et d'intégration latino-américaine et caribéenne.
3. De même, ils reconnaissent qu'une réponse structurelle au problème doit inclure, entre autres: le développement de l'agriculture, une meilleure

distribution des denrées alimentaires, l'accès aux aliments par la population en situation de plus forte vulnérabilité ainsi que la promotion des conditions propices à l'investissement et au développement de l'agriculture et d'autres domaines y afférents.

4. Ils soulignent l'importance de promouvoir le développement agricole avec l'appui des banques multilatérales régionales et sous-régionales et des agences spécialisées du système des Nations Unies, de façon bilatérale et à travers la coopération triangulaire ou Sud-Sud et la coopération pour le développement.
5. Ils constatent que la réforme du commerce agricole est un sujet encore en suspens dans le système multilatéral et ils signalent qu'il faut continuer à travailler dans le cadre de l'OMC afin de promouvoir le développement de l'agriculture.
6. Ils soulignent l'importance des échanges de technologies et du soutien des petits agriculteurs, les programmes d'agriculture familiale, les coopératives et les communautés indigènes et organisées de la région, et mettent en évidence leur rôle dans la préservation, conservation et usage durable des cultures traditionnelles. Ils signalent la nécessité d'enracinement et de la culture de production des aliments pour la consommation personnelle et les marchés locaux.



7. Ils expriment leur ferme engagement de promouvoir les quatre piliers de la coordination régionale des initiatives relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à savoir : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité.
  
8. Dans ce sens, ils prient la Présidence temporaire de la CELAC de coordonner les contacts avec M. le directeur général de la FAO, afin d'établir les lignes de coopération en accord avec les notions exposées ci-dessus.